

**FCP de droit français**

**DNCA SRI EURO QUALITY**

**RAPPORT ANNUEL**

**au 29 décembre 2023**

**Société de gestion : DNCA FINANCE**

**Dépositaire : CACEIS Bank**

**Commissaire aux comptes : Deloitte & Associés**

**AGENT REPRESENTANT EN SUISSE**

**REYL & Cie SA Rue du Rhône 4**

**1204 Genève**

**AGENT CHARGE DU SERVICE DE PAIEMENT EN SUISSE**

**REYL & Cie SA Rue du Rhône 4**

**1204 Genève**

DNCA FINANCE - 19 place Vendôme - 75001 - Paris

## Sommaire

Pages

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du Commissaire aux Comptes	19
6. Comptes de l'exercice	24
7. Annexe (s)	48
Caractéristiques de l'OPC (suite)	49
Information SFDR	64

# Document d'informations clés

## DNCA SRI EURO QUALITY (LE "FONDS")



Classe : RC - ISIN : FR0010021733

### Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

Nom du produit :	DNCA SRI Euro Quality (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR0010021733
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 septembre 2023.

### En quoi consiste ce produit ?

#### TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

#### DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 24/10/2003 et lancé le 19/12/2000. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités décrites dans le règlement du Fonds.

#### OBJECTIFS

Classification AMF: Actions de pays de la Zone euro.

L'objectif du Fonds, un Fonds ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (libellé en euro) dividendes nets réinvestis (DNR). Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la Zone euro pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). L'indice MSCI EMU est un indice large, représentatif des places boursières de la Zone euro. Il inclut les dividendes nets réinvestis.

La politique d'investissement repose sur une gestion active et consiste à sélectionner des actions d'entreprises considérées par la Société de Gestion comme occupant une position de leader global ou régional et en fonction de leurs qualités fondamentales (analyse fondamentale prenant en compte par exemple les perspectives de croissance, une valorisation attrayante...). La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche "Quality GARP" et ISR. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) la construction du portefeuille résultant d'une approche "bottom-up" et (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés. Le Fonds bénéficie du label ISR. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille du Fonds, éligible au PEA, est exposé en permanence à hauteur de 90% minimum sur les marchés actions de la Zone euro. L'exposition maximale du Fonds aux marchés actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera de 110% en engagement de l'actif net.

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

#### AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative par action est disponible sur [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) et auprès de la Société de Gestion.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée :  
Exemple d'investissement

5 ans  
EUR 10 000

Si vous sortez après  
1 an

Si vous sortez après  
5 ans

#### Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 2 170 -78.3%	EUR 2 280 -25.6%	
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 8 330 -16.7%	EUR 8 470 -3.3%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 10 810 8.1%	EUR 13 040 5.5%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre avril 2017 et avril 2022.
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 13 640 36.4%	EUR 16 910 11.1%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre novembre 2012 et novembre 2017.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

## Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS Bank, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans

Coûts totaux	EUR 353	EUR 1 171
Incidence des coûts annuels (*)	3.5%	1.8%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.3% avant déduction des coûts et de 5.5% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

### Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie

Si vous sortez après 1 an

Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à EUR 200
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0

### Coûts récurrents prélevés chaque année

Frais de gestion et autres frais	1.48% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 148
Coûts de transaction	0.05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 5

### Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques

Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	EUR 0
---------------------------------	---------------------------------------------------------------	-------

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée (RHP) : 5 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les ordres de souscriptions et de rachat sont reçus à tout moment et centralisés au plus tard à 12 heures 30 le jour du calcul de la valeur liquidative (J) et exécutés sur la base de cette valeur liquidative. Les opérations d'échange de titres entre les parts C et D sont centralisées au plus tard à 12 heures 30 le jour du calcul de la valeur liquidative (J) et exécutées sur la base de cette valeur liquidative. Les règlements afférents interviendront le deuxième jour ouvré suivant (J+2).

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

**DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris**

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

## Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

01/01/2023 :

- Mise en conformité avec la réglementation PRIIPS

01/09/2023 :

- Mise à jour réglementaires de la trame des annexes SFDR intégrant la proportion minimale d'investissement durable pour les activités liées à l'énergie nucléaire et le gaz fossile.
- Mise en place du mécanisme de gestion de liquidité « Gates ».

01/12/2023 :

- Mise à jour de :
  - o l'objectif de gestion : suppression de l'indice de référence. Ce dernier sera désormais donné uniquement un élément de comparaison de performance à posteriori ;
  - o Stratégie d'investissement : ajustements de l'approche « bottom-up » du fonds ;
  - o Création d'une part S : réservée aux collaborateurs de DNCA Finance.

#### Point sur l'année 2023 écoulée

L'année 2023 se clôture en hausse pour les valeurs de qualité après moult épisodes macro-économiques compliqués. Dans un contexte de tensions géopolitiques et d'inflation persistante, le bon de trésor américain 10 ans a atteint son plus haut niveau depuis 2008 et les banques centrales ont fortement relevé leurs taux directeurs. Toutefois, la poursuite de la croissance économique, la baisse progressive de l'inflation et les espoirs grandissants de baisses de taux en 2024 ont ponctué l'année et soutenu la performance des marchés.

En 2023, le fonds DNCA SRI EURO QUALITY affiche une performance de :

- Part RC: 16,62%
- Part RD: 16,62%
- Part IC: 17,31%
- Part ID: 17,31%
- Part NC: 17,20%

Contre +18,78% pour son indicateur de référence le MSCI EMU calculé dividendes réinvestis.

#### Les performances passées ne présagent en rien des performances futures.

Parmi les principaux contributeurs, l'engouement grandissant pour l'intelligence artificielle profite largement au marché des semi-conducteurs, notamment pour ASML, leader sur les machines de lithographie (+35%). STMicroelectronics bénéficie quant à lui de la croissance des véhicules électriques et du secteur industriel (+38%). Nous avons réduit notre position sur le titre au cours de l'année. Plus généralement, le secteur technologique a été l'un des plus performants cette année et le segment des logiciels a également fortement progressé à l'image de Dassault Systèmes (+32%).

De son côté, le secteur de la construction a défié les prédictions malgré la faiblesse du secteur immobilier grâce à l'efficacité énergétique et à leur capacité à répercuter l'inflation dans les prix de vente. Ainsi, des acteurs tels que Saint Gobain (+46%) et Vinci (+22%) ont su tirer leur épingle du jeu. Enfin, nos convictions fortes telles qu'Inwit (+22%) et Air Liquide (+33%) ont soutenu la performance du fonds. Parmi les contributeurs négatifs, Sartorius Stedim Biotech (-21%) et Merck KGaA (-22%) ont été pénalisés par le déstockage post-covid de leurs produits chez leurs clients groupes pharmaceutiques et *biotechs*. Les problèmes de chaîne d'approvisionnement et la sur demande liée au covid ont forcé les groupes pharmaceutiques à stocker un volume important de produits. Depuis septembre 2022, le déstockage a démarré et pèse sur la croissance et la rentabilité de ses deux leaders du secteur du *bioprocessing*. En outre, Sartorius a finalisé l'acquisition de Polyplus pour 2,4 milliards d'euros, une acquisition stratégique mais jugée trop chère par le marché qui puni le titre et Merck KGaA a été pénalisé par l'échec de son essai clinique de phase III dans la sclérose en plaque récurrente. Nous restons convaincus que l'activité *bioprocessing* devrait se redresser en 2024. Finalement, Antin Infrastructure Partners (-32%) et plus généralement le secteur du *private equity* a subi le sentiment négatif du marché face à la montée des taux d'intérêt et l'écartement des *spreads* de crédit. Nous restons convaincus par le modèle économique et le niveau de valorisation nous semble fortement décoté. Les perspectives de baisse de taux devraient soutenir le titre en 2024.

Entrées et sorties du portefeuille : Nous avons initié une position en Merck KGaA au cours du premier semestre après plusieurs mois de suivi (manifestement trop tôt). La société familiale figure parmi les principaux groupes pharmaceutiques et chimiques européens s'articulant autour de trois grandes activités : (1) Produits pharmaceutiques ou "*Healthcare*" (2) Solutions et produits pour les recherches scientifiques et biotechnologiques ou "*Life Sciences*" (3) Matériaux de performance ou "*Electronics*". Le groupe est exposé à trois grandes tendances de croissance : les nouveaux procédés de fabrication de médicaments, les médicaments pour la population vieillissante et l'explosion des données numériques et offre un modèle économique solide. Nous avons entré IMCD en milieu d'année. Ce distributeur de produits chimiques de spécialité dispose d'un pouvoir de négociation considérable en proposant surtout ses services à des petites et moyennes entreprises qui ne sont pas servies par les producteurs directement. Le marché sur lequel IMCD exerce son activité est très fragmenté et le groupe n'a qu'environ 2% de parts de marché mondiale ce qui lui laisse un fort potentiel de croissance futur. Nous sommes également entrés sur Bureau Veritas au cours du mois de décembre alors que le titre affichait des multiples de valorisation proche des plus bas historiques pour un groupe ayant démontré un profil plus résilient que par le passé. Également, nous avons profité d'un retour du cours de Ferrari au quatrième trimestre pour initier une position. La société offre un profil de qualité et de croissance unique en Europe grâce à sa marque emblématique et un carnet de commandes record.

Afin de financer ces achats, Linde a été sorti du portefeuille au cours du mois de mars à la suite du délisting du titre en Europe. Concernant Porsche AG, après une entrée en bourse réussie en 2022, la stratégie peine à nous convaincre et l'exposition significative du groupe à la Chine nous ont décidés à prendre nos profits et sortir la position. Concernant la consommation, nous avons réduit nos positions à partir de l'été sur LVMH, Pernod et dans une moindre mesure sur Hermès. Enfin, nous avons pris des bénéfices sur Air Liquide et TotalEnergies compte tenu d'un potentiel de revalorisation plus limité à court terme.

En fin de période, le niveau des liquidités (y compris les OPCVM monétaires) s'établit à 2,87% du portefeuille et l'actif net s'établit à 2 341 millions d'euros.

#### **Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période**

<b>Mouvements intervenus au cours de la période</b>	<b>Mouvements (en montant)</b>
Acquisitions	853 414 175,34
Cessions	746 852 980,57



## Les perspectives pour 2024

Alors que la visibilité sur les perspectives macro-économiques est très loin d'être élevée, quelques convictions se sont faites jour au deuxième semestre 2023 : le pic d'inflation est derrière nous et la désinflation est bien engagée, le cycle de resserrement monétaire est terminé et le prochain mouvement de la Réserve fédérale américaine (FED) sera une baisse de taux. Enfin, nous sommes impressionnés par la résilience de l'économie américaine. L'année 2024 pourrait montrer un retour du consommateur si la hausse du revenu disponible s'avère alors que l'inflation décélère. Concernant les marchés d'actions, ci-dessous les principaux éléments positifs à retenir : la valorisation des actions de qualité bien gérées au bilan solide sont valorisées en ligne avec leur moyenne de long terme, le marché européen est particulièrement sous valorisé par rapport au marché américain même en corrigeant des effets sectoriels alors que la dynamique de résultat relative s'est infléchi depuis maintenant 12 mois, les attentes de croissance de résultats pour 2024 sont estimées par le consensus d'analystes à 5-6%. Ce qui paraît raisonnable au regard de l'environnement, les taux d'intérêt ne vont plus peser sur les valorisations, voire pourraient devenir un soutien, la visibilité retrouvée sur les taux d'intérêts devrait permettre une activité « M&A » plus dynamique en 2024.

Si nous prenons à présent en compte les risques, stratégiquement, notre conviction reste que nous sommes en fin de cycle. Inflation, plein emploi et inversion de la courbe de taux sont des éléments qui combinés sont généralement précurseurs de récession (à 12-18 mois). Après un cycle de hausse des taux violent et rapide, la probabilité d'un événement de crédit est élevée. Nous restons vigilants sur ces points. Compte tenu du niveau des taux courts et long-terme, nous devrions assister à une hausse des défaillances d'entreprises et nous verrons un impact négatif de la hausse des frais financiers sur les résultats des entreprises (3% de croissance en moins pour 2024 en Europe). Enfin, la crise immobilière en Chine et le risque géopolitique restent à l'heure où sont écrites ces lignes plus que jamais sur le devant de la scène. A fin décembre, notre position en liquidités se situe autour de 3%. La saison de publication annuelle devrait nous donner des opportunités de renforcement sur certaines de nos sociétés investies. Plus globalement, nous sommes convaincus que la focalisation de DNCA SRI Euro Quality sur les sociétés de qualité bien gérées couplée à notre discipline de valorisation reste une stratégie d'investissement particulièrement adaptée dans le contexte de marché actuel.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OSTRUM SRI MONEY PLUS IC	220 588 196,40	159 369 500,53
L'OREAL	26 289 042,16	58 227 535,36
PERNOD RICARD	23 012 286,20	49 090 505,61
AIR LIQUIDE	1 661 606,58	70 323 899,90
STMICROELECTRONICS NV	8 422 309,77	44 000 111,19
SCHNEIDER ELECTRIC SE	39 130 508,83	10 902 862,74
DSM FIRMENICH	25 426 672,64	21 443 596,87
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	14 898 544,02	31 645 266,90
LINDE PLC		46 129 888,82
MERCK KGA	42 070 029,05	

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### FONDS DE FONDS ALTERNATIFS

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

#### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
  - o Change à terme :
  - o Future :
  - o Options :
  - o Swap :

#### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(\*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus <b>Total des revenus</b> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <b>Total des frais</b>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **REGLEMENTATION SFTR EN EUR**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

## **INTERMEDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

## **PROCÉDURE DE BEST SÉLECTION**

Conformément à l'article 314-72 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection/Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. La politique est disponible sur le site internet <http://www.dncafinance.com>.

## **FRAIS D'INTERMÉDIATION**

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires prenant en compte des critères objectifs tels que la qualité de la recherche, du suivi commercial et de l'exécution a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de DNCA Finance à l'adresse suivante :

[www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) (rubrique « nos engagements », « La politique de sélection des intermédiaires/contreparties »).

## **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) et au siège social de DNCA Finance.

## INTÉGRATION DE CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS

Le fonds considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le fonds acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc...) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le fonds a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"<sup>1</sup>. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le fonds pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du fonds.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

### Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du fonds est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

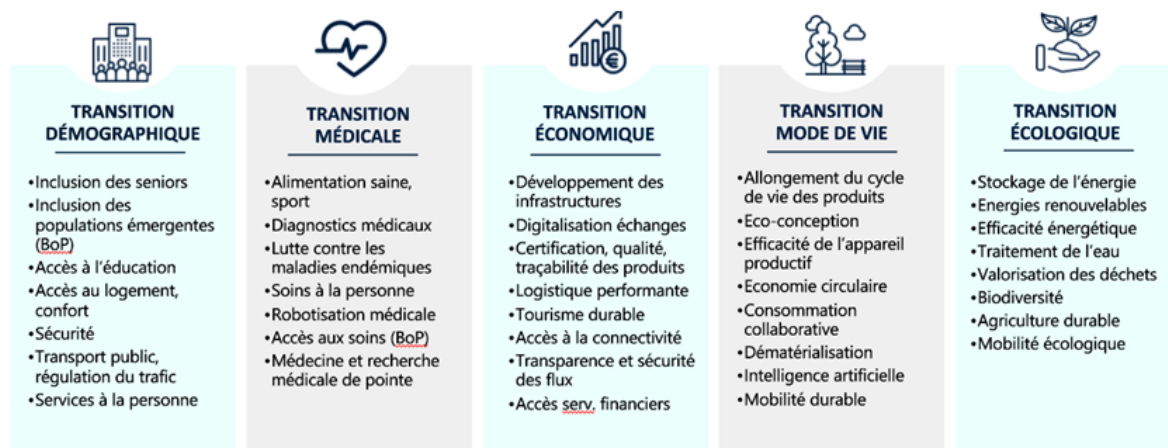
### Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le fonds a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement.

<sup>1</sup> « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Le fonds doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



### **Information sur le règlement Taxonomie (UE) 2020/852 : Article 8**

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **LOI ENERGIE-CLIMAT RAPPORT ARTICLE 29**

Conformément à l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat remplace l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier et donc l'article 173-VI de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), la Société de gestion met à disposition des investisseurs au sein du document « Rapport 2023 Article 29 de la loi énergie climat » les informations relatives :

- à leur stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ;
- aux moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre de cette politique.

Ce reporting est publié une fois par an et est disponible sur le site internet de la Société de Gestion [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) dans la rubrique « Nos Expertises / Investissement Socialement Responsable ».

### **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

### **PEA**

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 92,44%.

### **TER et PTR**

Le « Total Expense Ratio » (TER) est défini comme étant le rapport entre les charges d'exploitation totales et l'actif net moyen du Fonds exprimé en devise du compartiment.

Au 29 décembre 2023, les TER sont les suivants :

- Part RD : 1,44%
- Part RC : 1,44%
- Part ID : 0,85%
- Part RC : 0,85%
- Part NC : 0,95 %

Le « Portfolio Turnover Ratio » (PTR) est défini comme étant le taux de rotation du portefeuille. Il se calcule de la manière suivante :

$$\frac{((\text{Total des achats d'actions} + \text{Total des ventes d'actions}) - (\text{Total des souscriptions} + \text{Total des rachats}))}{\text{l'actif net moyen du Fonds}}$$

Le Turnover ratio au 29/12/2023 est de ...%.

## REMUNERATIONS

### 1. Préambule

La politique de rémunération mise en oeuvre par le Groupe DNCA (DNCA Finance et ses deux succursales) prend en compte les « dispositions communes sur les politiques de rémunération au sein des sociétés de gestion » rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion ainsi que les dispositions issues des Directives UCITS V, AIFM, MIF 2, les orientations de l'ESMA relatives aux bonnes politiques de rémunération au titre de la directive sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (ESMA /2016/411 et ESMA/2016/575) en dates respectivement du 31 mars 2016 et du 14 octobre 2016 ainsi que le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Ont également été prises en compte les exigences d'intégration de critères ESG issues de l'article 5 du Règlement européen SFDR (Règlement 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers » (27 novembre 2019) et de l'Article 29 de la Loi N°2019- 1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat. La Politique définie et formalisée par le Comité Exécutif de DNCA Finance est approuvée par Natixis Investment Managers (ci-après NIM) et par l'instance de surveillance de DNCA Finance, Elle est revue annuellement et soumise pour avis de conformité au Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne de DNCA Finance. Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas conduire les membres du Comité de surveillance, du Comité Exécutif, ni de tout autre membre du personnel du Groupe DNCA à une prise de risque excessive. Elle est également définie de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients. La présente politique s'applique à l'ensemble du personnel du Groupe DNCA et précise les dispositions spécifiques qui existent pour le personnel identifié. La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et des sociétés du Groupe DNCA.

### 2. Périmètre du personnel identifié

Le personnel identifié comprend :

- Les membres du Comité Exécutif
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne)
- Les responsables des activités de support ou administratives
- Les autres preneurs de risques
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques une revue du périmètre du personnel identifié est effectuée de manière annuelle.

### 3. Typologies de rémunération

La structure de rémunération des collaborateurs du Groupe DNCA est identique pour tous les collaborateurs et se décompose en :

- une rémunération fixe ;
- une rémunération variable individuelle telle que précisée ci-après ;
- une rémunération variable collective (à savoir l'intéressement et la participation).

La rémunération variable collective n'est pas couverte par les Directives AIFM et OPCVM puisqu'elle fait partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'est pas incitative d'une prise de risque. Elle est donc exclue de la définition de la rémunération.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale. La composante fixe peut représenter une part suffisamment élevée de la rémunération globale de sorte qu'une politique souple peut être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

### 4. Détermination de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilités. Elle est attribuée discrétionnairement au regard de l'évaluation d'une performance individuelle.

Elle est constituée de la manière suivante :

- Une composante en numéraire
- Une composante en numéraire indexée sur un panier représentatif de FIA et d'OPCVM mis en place par DNCA Finance pour le personnel identifié.

Le Groupe DNCA ne verse pas de rémunération variable par le biais d'instruments ou de méthodes qui faciliteraient le contournement des dispositions législatives et réglementaires qui lui sont applicables.

La rémunération variable est attribuée en fonction de la contribution à la performance individuelle appréciée par le Comité Exécutif de DNCA Finance selon les principes énoncés ci-après.

- □ Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels du Groupe DNCA mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.
- □ Les données chiffrées de la politique de rémunération comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont approuvées successivement, de manière détaillée, par les membres du Comité de surveillance de DNCA Finance, puis par un Comité intermédiaire réunissant le Comité de surveillance de DNCA Finance et la Direction générale de NATIXIS IM. Cette dernière soumet ensuite, sous un format plus synthétique, les éléments ci-dessus à l'approbation de la Direction générale de NATIXIS, qui remonte en dernier lieu au Comité des rémunérations de NATIXIS.

### **Critères de détermination de la Rémunération Variable discrétionnaire pour le personnel identifié**

L'appréciation de la performance est basée sur des critères quantitatifs et qualitatifs propres aux grandes typologies de métier du personnel identifié (Gestion, Table de négociation, Commercial et collaborateurs délivrant des conseils en investissement, Fonctions de Conformité et Contrôle Interne / Risques). Elle intègre, selon la fonction, une échelle de temps et tient compte du respect des limites de risques et de l'intérêt des clients.

L'enveloppe de rémunération variable est déterminée sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance ont été définis pour :

- la Direction Générale de DNCA
- la Direction de la gestion
- l'équipe ISR (gérants et analystes)
- ainsi que les responsables d'équipes de gestion.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt ou de compromettre leur objectivité, l'évaluation des responsables conformité et contrôle interne et des responsables contrôle des risques est effectuée sur la base d'objectifs et de résultats propres à ces fonctions, et cela indépendamment de ceux des métiers dont ils valident et contrôlent les opérations.

### **5. Modalités de versement la rémunération variable pour le personnel identifié**

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées du Groupe DNCA. Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

- Jusqu'à 199 K€ de rémunération variable : pas de différé
- Entre 200 K€ et 499 K€ de rémunération variable : 50% de différé au 1er euro
- A partir de 500 K€ de rémunération variable : 60% de différé au 1er euro

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par DNCA Finance.

Le Panier de Fonds est déterminé de manière à rechercher l'alignement de l'intérêt des collaborateurs le plus satisfaisant possible avec celui des investisseurs sans pour autant avoir une concentration des fonds visés. Il est composé d'OPC représentatifs des principales stratégies de gestion de DNCA Finance.

Ce Panier de Fonds est susceptible d'être adapté en fonction des évolutions de la gamme de produits de DNCA Finance et de ses expertises de gestion. La composition et la pondération du Panier de fonds font l'objet d'une revue annuelle afin de s'assurer du caractère représentatif de celui-ci.

L'acquisition de la rémunération variable est soumise à des conditions de performance financière de la société de gestion et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque du Groupe DNCA et/ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.



Dans l'hypothèse où une diminution individuelle partielle ou totale de la rémunération variable serait envisagée, la question sera soumise à un comité ad hoc réunissant les membres du Comité exécutif de DNCA Finance, les responsables de la Direction des RH, de la Direction Financière et de la Direction de la Conformité et du Contrôle Interne, ainsi que tout autre responsable Métier dont la participation est pertinente. Ce comité ad hoc sera compétent pour prendre la décision relative à la diminution partielle ou totale proposée.

Ce Comité ad hoc se réserve la possibilité de solliciter l'avis de NATIXIS IM (départements RH et/ou Conformité).

Ainsi, sauf disposition contraire des lois et réglementations locales en vigueur, le Groupe DNCA se réserve la possibilité d'annuler et/ou de réduire les paiements au titre de la rémunération variable, en cas de performance financière négative de DNCA Finance sur une période d'acquisition de la rémunération variable et notamment dans le cas où l'Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization (EBITDA) de DNCA Finance, établi à l'issue de ladite période d'acquisition, serait nul ou négatif.

Une telle décision relèverait du Comité Exécutif de DNCA Finance et devrait être validée par le Comité de Surveillance, en concertation avec NIM.

Sauf disposition contraire des lois et réglementations locales en vigueur, le Groupe DNCA se réserve également la possibilité d'annuler et/ou de réduire les paiements au titre de la rémunération variable, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité (i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés) en lien avec les objectifs définis pour le personnel.

En outre, sauf disposition contraire des lois et réglementations locales en vigueur, dans le cas où le comportement du collaborateur justifie un licenciement pour faute ou une révocation pour juste motif, notamment en raison de sa responsabilité dans des agissements ayant entraîné des pertes significatives pour la société ou en cas de manquement aux obligations d'honorabilité et de compétence (ou pour le collaborateur n'étant plus salarié ou mandataire social du Groupe DNCA, d'une société de Natixis ou du Groupe BPCE en France ou à l'étranger, dont le comportement aurait justifié un licenciement pour faute ou une révocation pour juste motif dans les mêmes conditions que ci-dessus, si ce comportement avait été découvert alors qu'il était encore salarié ou mandataire social du Groupe DNCA, d'une société de Natixis ou du Groupe BPCE en France ou à l'étranger), le Groupe DNCA se réserve le droit de demander le remboursement des paiements effectués au titre de la rémunération variable au collaborateur, et ce pendant une durée de 5 ans suivant la date de paiement.

En outre, en cas de départ faisant suite à un licenciement pour faute ou une révocation pour juste motif, la rémunération variable non encore acquise pourra ne pas être versée en tout ou en partie.

En cas de départ d'un collaborateur de la population identifiée du Groupe DNCA, l'ensemble des conditions de performance financière de la société de gestion et le calendrier initial de versement et les modalités d'indexation sur le Panier de Fonds sont inchangés

#### **6. Interdiction de recourir à des stratégies de couverture et rémunérations variables garanties**

Les collaborateurs s'engagent à ne pas recourir à des stratégies de couverture personnelle ou d'assurance liées à la rémunération ou à la responsabilité afin de contrecarrer l'incidence de l'alignement sur le risque incorporé dans les conventions de rémunération.

Les rémunérations variables garanties sont interdites, sauf en cas d'embauche. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an.

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2023 s'est élevé à 32,2 millions d'euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- montant total des rémunérations fixes : 15,3 millions d'euros ;
- montant total des rémunérations variables : 16,9 millions d'euros :
  - ✓ dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 4,3 millions d'euros ;
  - ✓ dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 12,6 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2023 a été de 170.

## **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

DNCA Finance  
19, Place Vendôme  
75001 PARIS

sur le site internet : <http://www.dnca-investments.com>.

## **LISTE DES TRANSACTIONS EFFECTUEES PENDANT L'EXERCICE**

La liste des transactions sur titres effectuées pendant l'exercice peut-être obtenue gratuitement auprès de la société de gestion ou de l'agent représentant REYL & Cie S.A 4 rue du Rhône – 1204 Genève

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Information pour les investisseurs en Suisse : le prospectus et les feuilles d'information de base pour la Suisse, les statuts, les rapports semestriel et annuel en français et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds. Les dernières valeurs liquidatives sont disponibles sur [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch). Le représentant et service de paiement du fonds en Suisse est Reyl S.A., 4, rue du Rhône, CH-1204 Genève, Suisse.

Lorsque des données de performance sont mentionnées, il est important de noter que la performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et que les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Deloitte & Associés  
6 place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
France  
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00  
www.deloitte.fr

Adresse postale :  
TSA 20303  
92030 La Défense Cedex

# DNCA SRI EURO QUALITY

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
DNCA FINANCE

19 Place VENDOME  
75001 PARIS

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

---

Aux porteurs de parts du FCP DNCA SRI EURO QUALITY,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DNCA SRI EURO QUALITY constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

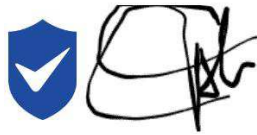
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

The image shows a blue shield icon with a white checkmark on the left, and a handwritten signature in black ink on the right. The signature appears to be 'O. Galienne'.

Olivier GALIENNE

## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

**BILAN AU 29/12/2023 en EUR**

**ACTIF**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>2 337 907 702,13</b>	<b>1 903 554 090,19</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>2 211 465 544,74</b>	<b>1 814 830 532,85</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 211 465 544,74	1 814 830 532,85
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>126 442 157,39</b>	<b>88 723 557,34</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	126 442 157,39	88 723 557,34
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>1 395 514,29</b>	<b>13 575,19</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 395 514,29	13 575,19
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>5 216 870,60</b>	<b>95 304 405,27</b>
Liquidités	5 216 870,60	95 304 405,27
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 344 520 087,02</b>	<b>1 998 872 070,65</b>



## PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	2 337 072 987,73	2 062 929 569,45
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	73 323,81	92 492,16
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-11 005 508,20	-80 183 567,59
Résultat de l'exercice (a,b)	15 668 199,54	13 607 854,81
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>2 341 809 002,88</b>	<b>1 996 446 348,83</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>2 711 084,14</b>	<b>2 425 721,45</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	2 711 084,14	2 425 721,45
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		<b>0,37</b>
Concours bancaires courants		0,37
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 344 520 087,02</b>	<b>1 998 872 070,65</b>

(a) Y compris comptes de régularisation.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

**COMPTE DE RESULTAT AU 29/12/2023 en EUR**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	842 104,26	110 593,92
Produits sur actions et valeurs assimilées	42 427 116,13	40 903 611,70
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>43 269 220,39</b>	<b>41 014 205,62</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières		122 833,85
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>		<b>122 833,85</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>43 269 220,39</b>	<b>40 891 371,77</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	28 692 946,43	26 845 065,80
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>14 576 273,96</b>	<b>14 046 305,97</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 091 925,58	-438 451,16
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>15 668 199,54</b>	<b>13 607 854,81</b>

### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **Instruments financiers à terme :**

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010021733 - Part DNCA SRI EURO QUALITY RC : Taux de frais maximum de 1,4352 % TTC de l'actif net incluant OPC de NATIXIS Global Asset Management.

Taux réel : 1,39298 % TTC de l'actif net incluant OPC de NATIXIS Global Asset Management.

FR0013514882 - Part DNCA SRI EURO QUALITY NC : Taux de frais maximum de 0.90% TTC

FR0010948463 - Part DNCA SRI EURO QUALITY IC : Taux de frais maximum de 0,80% TTC de la moyenne de l'actif net incluant OPC de NATIXIS Global Asset Management.

Taux réel : 0,80% TTC de la moyenne de l'actif net incluant OPC de NATIXIS Global Asset Management.

FR0010948471 - Part DNCA SRI EURO QUALITY ID : Taux de frais maximum de 0,80% TTC de la moyenne de l'actif net incluant OPC de NATIXIS Global Asset Management.

Taux réel : 0,80% TTC de la moyenne de l'actif net incluant OPC de NATIXIS Global Asset Management.

FR0010033142 - Part DNCA SRI EURO QUALITY RD : Taux de frais maximum de 1,4352 % TTC de l'actif net incluant OPC de NATIXIS Global Asset Management.

Taux réel : 1,39298 % TTC de l'actif net incluant OPC de NATIXIS Global Asset Management.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part DNCA SRI EURO QUALITY IC	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA SRI EURO QUALITY ID	Distribution	Capitalisation
Part DNCA SRI EURO QUALITY NC	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA SRI EURO QUALITY RC	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA SRI EURO QUALITY RD	Distribution	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>1 996 446 348,83</b>	<b>2 460 158 533,97</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	254 979 832,07	356 202 102,62
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-237 317 505,71	-434 204 352,73
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	50 109 963,73	42 437 035,29
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-58 415 162,23	-120 482 181,25
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-2 418 915,67	-2 576 918,09
Différences de change	-81 523,65	-2 090,43
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	333 786 809,14	-314 315 247,21
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	174 927 242,68	-158 859 566,46
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	158 859 566,46	-155 455 680,75
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-9 857 117,59	-4 819 282,74
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	14 576 273,96	14 046 305,97
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		2 443,43 (*)
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>2 341 809 002,88</b>	<b>1 996 446 348,83</b>

(\*) 30.12.2022 : RESULTAT DE FUSION.



### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							5 216 870,60	0,22
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	5 216 870,60	0,22								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 DKK		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers		0,33		0,17		0,01		
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	1 395 514,29
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>1 395 514,29</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	247 551,02
	Frais de gestion fixe	2 395 869,56
	Autres dettes	67 663,56
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>2 711 084,14</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-1 315 569,85</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY IC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 894,1633	194 748 100,05
Parts rachetées durant l'exercice	-429,2502	-45 103 013,03
Solde net des souscriptions/rachats	1 464,9131	149 645 087,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 057,7161	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY ID</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	5,0334	365 273,08
Parts rachetées durant l'exercice	-164,2573	-11 827 990,47
Solde net des souscriptions/rachats	-159,2239	-11 462 717,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	673,3285	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY NC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	67 368,5840	7 008 770,33
Parts rachetées durant l'exercice	-77 751,0401	-8 033 066,23
Solde net des souscriptions/rachats	-10 382,4561	-1 024 295,90
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	120 369,0833	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	103 317,3642	21 948 075,10
Parts rachetées durant l'exercice	-85 960,0841	-18 369 274,79
Solde net des souscriptions/rachats	17 357,2801	3 578 800,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 236 323,4145	

	En parts	En montant
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RD</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	212 865,8175	30 909 613,51
Parts rachetées durant l'exercice	-1 061 236,6063	-153 984 161,19
Solde net des souscriptions/rachats	-848 370,7888	-123 074 547,68
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 947 520,4218	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY IC</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY ID</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY NC</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RC</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RD</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY IC</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	  1 732 594,49 0,80
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY ID</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	  414 458,53 0,80
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY NC</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	  92 070,63 0,90
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RC</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	  3 621 457,93 1,39
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RD</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	  22 832 364,85 1,39

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			126 442 157,39
	FR0010144634	DNCA ACTIONS SMALL ET MID CAP EURO IC	62 781 873,36
	LU2194925884	DNCA INVEST EURO DVD GR IEUR	233 340,00
	LU2194926262	DNCA INVEST SICAV EURO DIVIDEND GROWER N SHARES EUR CAP	105,07
	LU2343998881	DNCA INVEST SICAV EURO DIVIDEND GROWER WI CAP	154,58
	FR0010885236	OSTRUM SRI MONEY PLUS IC	63 426 684,38
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>126 442 157,39</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	73 323,81	92 492,16
Résultat	15 668 199,54	13 607 854,81
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>15 741 523,35</b>	<b>13 700 346,97</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 808 571,07	1 821 049,20
<b>Total</b>	<b>3 808 571,07</b>	<b>1 821 049,20</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY ID</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	583 284,28	668 223,21
Report à nouveau de l'exercice	5,23	1,84
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>583 289,51</b>	<b>668 225,05</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	673,3285	832,5524
Distribution unitaire	866,27	802,62
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>36 017,44</b>	<b>49 111,14</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY NC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	137 022,98	136 325,99
<b>Total</b>	<b>137 022,98</b>	<b>136 325,99</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 585 156,15	1 441 070,52
<b>Total</b>	<b>1 585 156,15</b>	<b>1 441 070,52</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	9 524 342,77	9 554 671,88
Report à nouveau de l'exercice	103 140,87	79 004,33
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>9 627 483,64</b>	<b>9 633 676,21</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	10 947 520,4218	11 795 891,2106
Distribution unitaire	0,87	0,81
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>1 166 460,45</b>	<b>1 386 794,71</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-11 005 508,20	-80 183 567,59
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Total</b>	<b>-11 005 508,20</b>	<b>-80 183 567,59</b>



	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 590 210,14	-5 987 113,45
<b>Total</b>	<b>-1 590 210,14</b>	<b>-5 987 113,45</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY ID</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-240 179,46	-2 199 246,19
<b>Total</b>	<b>-240 179,46</b>	<b>-2 199 246,19</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY NC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-62 372,47	-364 478,86
<b>Total</b>	<b>-62 372,47</b>	<b>-364 478,86</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 303 502,80	-9 392 809,51
<b>Total</b>	<b>-1 303 502,80</b>	<b>-9 392 809,51</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-7 809 243,33	-62 239 919,58
<b>Total</b>	<b>-7 809 243,33</b>	<b>-62 239 919,58</b>

### 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>393 891 522,10</b>	<b>402 223 782,56</b>	<b>2 460 158 533,97</b>	<b>1 996 446 348,83</b>	<b>2 341 809 002,88</b>
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY IC en EUR</b>					
Actif net	34 856 296,12	54 779 871,03	126 701 691,07	149 260 800,28	336 144 218,62
Nombre de titres	399,5126	612,4337	1 145,4307	1 592,8030	3 057,7161
Valeur liquidative unitaire	87 247,05	89 446,20	110 614,89	93 709,51	109 933,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4 333,29	3 683,10	9 868,90	-3 758,85	-520,06
Capitalisation unitaire sur résultat	2 963,61	1 521,60	772,10	1 143,29	1 245,56
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY ID en EUR</b>					
Actif net	329 366 510,19	316 260 461,89	302 756 110,67	54 774 553,46	51 408 540,66
Nombre de titres	5 035,5514	4 918,1338	3 867,7404	832,5524	673,3285
Valeur liquidative unitaire	65 408,23	64 304,97	78 277,25	65 791,11	76 349,86
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3 232,30	2 728,79	7 022,85	-2 641,57	-356,70
Distribution unitaire sur résultat	2 224,13	1 097,45	546,93	802,62	866,27
Crédit d'impôt unitaire	96,363	86,845	12,157	67,552	(*)
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY NC en EUR</b>					
Actif net				12 223 662,43	13 188 067,22
Nombre de titres				130 751,5394	120 369,0833
Valeur liquidative unitaire				93,48	109,56
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				-2,78	-0,51
Capitalisation unitaire sur résultat				1,04	1,13

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RC en EUR</b>					
Actif net	9 894 861,95	12 855 954,50	163 073 174,96	233 469 832,53	276 151 643,10
Nombre de titres	54 514,5158	69 497,8188	717 042,8865	1 218 966,1344	1 236 323,4145
Valeur liquidative unitaire	181,50	184,98	227,42	191,53	223,36
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	9,02	7,64	20,35	-7,70	-1,05
Capitalisation unitaire sur résultat	5,20	2,13	0,35	1,18	1,28
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RD en EUR</b>					
Actif net	19 773 853,84	18 327 495,14	1 867 627 557,27	1 546 717 500,13	1 664 916 533,28
Nombre de titres	151 723,3661	142 929,3776	11 974 446,1501	11 795 891,2106	10 947 520,4218
Valeur liquidative unitaire	130,32	128,22	155,96	131,12	152,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,45	5,44	14,01	-5,27	-0,71
Distribution unitaire sur résultat	3,73	1,49	0,24	0,81	0,87
Crédit d'impôt unitaire	0,187	0,172	0,024	0,121	(*)

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	729 448	32 719 390,04	1,40
MERCK KGA	EUR	248 044	35 743 140,40	1,52
PUMA SE	EUR	832 801	42 073 106,52	1,80
SIEMENS AG-REG	EUR	448 887	76 274 879,04	3,26
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	1 672 538	87 975 498,80	3,75
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>274 786 014,80</b>	<b>11,73</b>
<b>BELGIQUE</b>				
KBC GROUPE	EUR	605 289	35 542 570,08	1,52
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>35 542 570,08</b>	<b>1,52</b>
<b>ESPAGNE</b>				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	1 057 959	68 640 379,92	2,93
IBERDROLA SA	EUR	3 133 108	37 189 991,96	1,59
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>105 830 371,88</b>	<b>4,52</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE	EUR	264 880	46 650 665,60	1,99
AIR LIQUIDE PF 25	EUR	305 530	53 809 943,60	2,30
ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNER	EUR	955 611	13 168 319,58	0,56
BUREAU VERITAS SA	EUR	1 024 948	23 440 560,76	1,00
CAPGEMINI SE	EUR	312 681	59 018 538,75	2,52
DASSAULT SYST.	EUR	2 100 754	92 926 853,19	3,97
EDENRED	EUR	1 006 179	54 474 531,06	2,32
ESSILORLUXOTTICA	EUR	737 040	133 846 464,00	5,71
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	452 331	54 234 486,90	2,32
HERMES INTERNATIONAL	EUR	25 446	48 825 784,80	2,09
L'OREAL	EUR	81 965	36 937 527,25	1,58
L'OREAL SA-PF-2025	EUR	89 120	40 161 928,00	1,72
LEGRAND SA	EUR	366 704	34 506 846,40	1,47
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	133 210	97 722 856,00	4,17
MICHELIN (CGDE)	EUR	2 031 412	65 939 633,52	2,82
PERNOD RICARD	EUR	194 501	31 071 534,75	1,33
SAINT-GOBAIN	EUR	691 295	46 081 724,70	1,97
SANOFI	EUR	873 809	78 433 095,84	3,35
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	125 378	30 028 031,00	1,28
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	352 016	63 989 468,48	2,73
THALES	EUR	607 094	81 320 241,30	3,47
TOTALENERGIES SE	EUR	677 356	41 725 129,60	1,78
VINCI SA	EUR	689 908	78 442 539,60	3,35
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 306 756 704,68</b>	<b>55,80</b>
<b>ITALIE</b>				
FERRARI NV	EUR	36 439	11 121 182,80	0,48
FINECOBANK SPA	EUR	2 140 534	29 079 154,39	1,24
INFR WIRE ITAL SPA	EUR	7 908 496	90 552 279,20	3,87
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>130 752 616,39</b>	<b>5,59</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>PAYS-BAS</b>				
ADYEN NV	EUR	10 279	11 991 481,40	0,52
AIRBUS SE	EUR	260 211	36 372 293,58	1,55
ASML HOLDING NV	EUR	207 422	141 399 577,40	6,04
IMCD BV	EUR	92 102	14 510 670,10	0,61
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	2 315 318	59 758 357,58	2,55
WOLTERS KLUWER	EUR	258 368	33 251 961,60	1,42
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>297 284 341,66</b>	<b>12,69</b>
<b>SUISSE</b>				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	1 337 450	60 512 925,25	2,58
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>60 512 925,25</b>	<b>2,58</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>2 211 465 544,74</b>	<b>94,43</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>2 211 465 544,74</b>	<b>94,43</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
DNCA ACTIONS SMALL ET MID CAP EURO IC	EUR	132,02	62 781 873,36	2,68
OSTRUM SRI MONEY PLUS IC	EUR	599	63 426 684,38	2,71
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>126 208 557,74</b>	<b>5,39</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
DNCA INVEST EURO DVD GR IEUR	EUR	2 000	233 340,00	0,01
DNCA INVEST SICAV EURO DIVIDEND GROWER N SHARES EUR CAP	EUR	1	105,07	
DNCA INVEST SICAV EURO DIVIDEND GROWER WI CAP	EUR	0,9149	154,58	
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>233 599,65</b>	<b>0,01</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>126 442 157,39</b>	<b>5,40</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>126 442 157,39</b>	<b>5,40</b>
<b>Créances</b>			<b>1 395 514,29</b>	<b>0,06</b>
<b>Dettes</b>			<b>-2 711 084,14</b>	<b>-0,11</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>5 216 870,60</b>	<b>0,22</b>
<b>Actif net</b>			<b>2 341 809 002,88</b>	<b>100,00</b>

Part DNCA SRI EURO QUALITY ID	EUR	673,3285	76 349,86	
Part DNCA SRI EURO QUALITY RD	EUR	10 947 520,4218	152,08	
Part DNCA SRI EURO QUALITY IC	EUR	3 057,7161	109 933,10	
Part DNCA SRI EURO QUALITY NC	EUR	120 369,0833	109,56	
Part DNCA SRI EURO QUALITY RC	EUR	1 236 323,4145	223,36	

## COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part DNCA SRI EURO QUALITY ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	583 284,28	EUR	866,27	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>583 284,28</b>	<b>EUR</b>	<b>866,27</b>	<b>EUR</b>

Décomposition du coupon : Part DNCA SRI EURO QUALITY RD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	9 524 342,77	EUR	0,87	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>9 524 342,77</b>	<b>EUR</b>	<b>0,87</b>	<b>EUR</b>

## 7. ANNEXE(S)



# Document d'informations clés

## DNCA SRI EURO QUALITY (LE "FONDS")



Classe : ND - ISIN : FR0013514890

### Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

Nom du produit :	DNCA SRI Euro Quality (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR0013514890
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 septembre 2023.

### En quoi consiste ce produit ?

#### TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

#### DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 24/10/2003 et lancé le 19/12/2000. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités décrites dans le règlement du Fonds.

#### OBJECTIFS

Classification AMF: Actions de pays de la Zone euro.

L'objectif du Fonds, un Fonds ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (libellé en euro) dividendes nets réinvestis (DNR). Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la Zone euro pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). L'indice MSCI EMU est un indice large, représentatif des places boursières de la Zone euro. Il inclut les dividendes nets réinvestis.

La politique d'investissement repose sur une gestion active et consiste à sélectionner des actions d'entreprises considérées par la Société de Gestion comme occupant une position de leader global ou régional et en fonction de leurs qualités fondamentales (analyse fondamentale prenant en compte par exemple les perspectives de croissance, une valorisation attrayante...). La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche "Quality GARP" et ISR. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) la construction du portefeuille résultant d'une approche "bottom-up" et (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés. Le Fonds bénéficie du label ISR. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille du Fonds, éligible au PEA, est exposé en permanence à hauteur de 90% minimum sur les marchés actions de la Zone euro. L'exposition maximale du Fonds aux marchés actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera de 110% en engagement de l'actif net.

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et à percevoir des revenus réguliers et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

#### AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les revenus sont distribués.

La valeur liquidative par action est disponible sur [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) et auprès de la Société de Gestion.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée :  
Exemple d'investissement

5 ans  
EUR 10 000

Si vous sortez après  
1 an

Si vous sortez après  
5 ans

#### Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 2 170 -78.3%	EUR 2 280 -25.6%	
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 8 380 -16.2%	EUR 8 530 -3.1%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 10 870 8.7%	EUR 13 430 6.1%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre avril 2017 et avril 2022.
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 13 720 37.2%	EUR 17 410 11.7%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre novembre 2012 et novembre 2017.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

## Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS Bank, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans

<b>Coûts totaux</b>	EUR 290	EUR 779
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	2.9%	1.2%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.3% avant déduction des coûts et de 6.1% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

### Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie

Si vous sortez après 1 an

Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à EUR 200
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0

### Coûts récurrents prélevés chaque année

Frais de gestion et autres frais	0.90% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 90
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 0

### Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques

Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	EUR 0
---------------------------------	---------------------------------------------------------------	-------

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée (RHP) : 5 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les ordres de souscriptions et de rachat sont reçus à tout moment et centralisés au plus tard à 12 heures 30 le jour du calcul de la valeur liquidative (J) et exécutés sur la base de cette valeur liquidative. Les opérations d'échange de titres entre les parts C et D sont centralisées au plus tard à 12 heures 30 le jour du calcul de la valeur liquidative (J) et exécutées sur la base de cette valeur liquidative. Les règlements afférents interviendront le deuxième jour ouvré suivant (J+2).

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

**DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris**

[dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com)

[www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)

## Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

# Document d'informations clés

## DNCA SRI EURO QUALITY (LE "FONDS")



Classe : NC - ISIN : FR0013514882

### Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

Nom du produit :	DNCA SRI Euro Quality (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR0013514882
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 septembre 2023.

### En quoi consiste ce produit ?

#### TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

#### DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 24/10/2003 et lancé le 19/12/2000. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités décrites dans le règlement du Fonds.

#### OBJECTIFS

Classification AMF: Actions de pays de la Zone euro.

L'objectif du Fonds, un Fonds ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (libellé en euro) dividendes nets réinvestis (DNR). Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la Zone euro pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). L'indice MSCI EMU est un indice large, représentatif des places boursières de la Zone euro. Il inclut les dividendes nets réinvestis.

La politique d'investissement repose sur une gestion active et consiste à sélectionner des actions d'entreprises considérées par la Société de Gestion comme occupant une position de leader global ou régional et en fonction de leurs qualités fondamentales (analyse fondamentale prenant en compte par exemple les perspectives de croissance, une valorisation attrayante...). La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche "Quality GARP" et ISR. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) la construction du portefeuille résultant d'une approche "bottom-up" et (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés. Le Fonds bénéficie du label ISR. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille du Fonds, éligible au PEA, est exposé en permanence à hauteur de 90% minimum sur les marchés actions de la Zone euro. L'exposition maximale du Fonds aux marchés actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera de 110% en engagement de l'actif net.

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

#### AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative par action est disponible sur [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) et auprès de la Société de Gestion.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement	5 ans EUR 10 000		
	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	

#### Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 2 170 -78.3%	EUR 2 280 -25.6%	
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 8 220 -17.8%	EUR 8 370 -3.5%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 10 810 8.1%	EUR 13 020 5.4%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre février 2015 et février 2020.
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 13 640 36.4%	EUR 16 910 11.1%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre novembre 2012 et novembre 2017.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

## Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS Bank, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans

Coûts totaux	EUR 295	EUR 795
Incidence des coûts annuels (*)	2.9%	1.3%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6.7% avant déduction des coûts et de 5.4% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

### Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie

Si vous sortez après 1 an

Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à EUR 200
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0

### Coûts récurrents prélevés chaque année

Frais de gestion et autres frais	0.90% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 90
Coûts de transaction	0.05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 5

### Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques

Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	EUR 0
---------------------------------	---------------------------------------------------------------	-------

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée (RHP) : 5 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les ordres de souscriptions et de rachat sont reçus à tout moment et centralisés au plus tard à 12 heures 30 le jour du calcul de la valeur liquidative (J) et exécutés sur la base de cette valeur liquidative. Les opérations d'échange de titres entre les parts C et D sont centralisées au plus tard à 12 heures 30 le jour du calcul de la valeur liquidative (J) et exécutées sur la base de cette valeur liquidative. Les règlements afférents interviendront le deuxième jour ouvré suivant (J+2).

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

**DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris**

[dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com)

[www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)

## Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.



### Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

Nom du produit :	DNCA SRI Euro Quality (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR0010948471
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 septembre 2023.

### En quoi consiste ce produit ?

#### TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

#### DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 24/10/2003 et lancé le 19/12/2000. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités décrites dans le règlement du Fonds.

#### OBJECTIFS

Classification AMF: Actions de pays de la Zone euro.

L'objectif du Fonds, un Fonds ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (libellé en euro) dividendes nets réinvestis (DNR). Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la Zone euro pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). L'indice MSCI EMU est un indice large, représentatif des places boursières de la Zone euro. Il inclut les dividendes nets réinvestis.

La politique d'investissement repose sur une gestion active et consiste à sélectionner des actions d'entreprises considérées par la Société de Gestion comme occupant une position de leader global ou régional et en fonction de leurs qualités fondamentales (analyse fondamentale prenant en compte par exemple les perspectives de croissance, une valorisation attrayante...). La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche "Quality GARP" et ISR. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) la construction du portefeuille résultant d'une approche "bottom-up" et (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés. Le Fonds bénéficie du label ISR. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille du Fonds, éligible au PEA, est exposé en permanence à hauteur de 90% minimum sur les marchés actions de la Zone euro. L'exposition maximale du Fonds aux marchés actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera de 110% en engagement de l'actif net.

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et à percevoir des revenus réguliers et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

#### AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les revenus sont distribués.

La valeur liquidative par action est disponible sur [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) et auprès de la Société de Gestion.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement	5 ans EUR 10 000		
	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	

#### Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 2 170 -78.3%	EUR 2 280 -25.6%	
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 8 380 -16.2%	EUR 8 530 -3.1%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 10 870 8.7%	EUR 13 410 6.1%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre février 2015 et février 2020.
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 13 500 35.0%	EUR 17 420 11.7%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre novembre 2012 et novembre 2017.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

## Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS Bank, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis



Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	EUR 94	EUR 602
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	0.9%	0.9%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.0% avant déduction des coûts et de 6.1% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	0.89% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 89
Coûts de transaction	0.05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 5
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	EUR 0

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée (RHP) : 5 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les ordres de souscriptions et de rachat sont reçus à tout moment et centralisés au plus tard à 12 heures 30 le jour du calcul de la valeur liquidative (J) et exécutés sur la base de cette valeur liquidative. Les opérations d'échange de titres entre les parts C et D sont centralisées au plus tard à 12 heures 30 le jour du calcul de la valeur liquidative (J) et exécutées sur la base de cette valeur liquidative. Les règlements afférents interviendront le deuxième jour ouvré suivant (J+2).

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

**DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris**

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

## Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

# Document d'informations clés

## DNCA SRI EURO QUALITY (LE "FONDS")



Classe : IC - ISIN : FR0010948463

### Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

Nom du produit :	DNCA SRI Euro Quality (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR0010948463
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 septembre 2023.

### En quoi consiste ce produit ?

#### TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

#### DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 24/10/2003 et lancé le 19/12/2000. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités décrites dans le règlement du Fonds.

#### OBJECTIFS

Classification AMF: Actions de pays de la Zone euro.

L'objectif du Fonds, un Fonds ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (libellé en euro) dividendes nets réinvestis (DNR). Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la Zone euro pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). L'indice MSCI EMU est un indice large, représentatif des places boursières de la Zone euro. Il inclut les dividendes nets réinvestis.

La politique d'investissement repose sur une gestion active et consiste à sélectionner des actions d'entreprises considérées par la Société de Gestion comme occupant une position de leader global ou régional et en fonction de leurs qualités fondamentales (analyse fondamentale prenant en compte par exemple les perspectives de croissance, une valorisation attrayante...). La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche "Quality GARP" et ISR. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) la construction du portefeuille résultant d'une approche "bottom-up" et (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés. Le Fonds bénéficie du label ISR. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille du Fonds, éligible au PEA, est exposé en permanence à hauteur de 90% minimum sur les marchés actions de la Zone euro. L'exposition maximale du Fonds aux marchés actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera de 110% en engagement de l'actif net.

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

#### AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative par action est disponible sur [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) et auprès de la Société de Gestion.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement	5 ans EUR 10 000		
	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	

#### Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 2 170 -78.3%	EUR 2 280 -25.6%	
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 8 380 -16.2%	EUR 8 530 -3.1%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 10 870 8.7%	EUR 13 440 6.1%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre avril 2017 et avril 2022.
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 13 720 37.2%	EUR 17 420 11.7%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre novembre 2012 et novembre 2017.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

## Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS Bank, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	EUR 94	EUR 603
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	0.9%	0.9%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.0% avant déduction des coûts et de 6.1% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	0.89% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 89
Coûts de transaction	0.05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 5
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	EUR 0

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée (RHP) : 5 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les ordres de souscriptions et de rachat sont reçus à tout moment et centralisés au plus tard à 12 heures 30 le jour du calcul de la valeur liquidative (J) et exécutés sur la base de cette valeur liquidative. Les opérations d'échange de titres entre les parts C et D sont centralisées au plus tard à 12 heures 30 le jour du calcul de la valeur liquidative (J) et exécutées sur la base de cette valeur liquidative. Les règlements afférents interviendront le deuxième jour ouvré suivant (J+2).

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

**DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris**

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

## Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

# Document d'informations clés

## DNCA SRI EURO QUALITY (LE "FONDS")



Classe : RD - ISIN : FR0010033142

### Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

Nom du produit :	DNCA SRI Euro Quality (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR0010033142
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 septembre 2023.

### En quoi consiste ce produit ?

#### TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

#### DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 24/10/2003 et lancé le 19/12/2000. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités décrites dans le règlement du Fonds.

#### OBJECTIFS

Classification AMF: Actions de pays de la Zone euro.

L'objectif du Fonds, un Fonds ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU (libellé en euro) dividendes nets réinvestis (DNR). Les sociétés sont choisies selon une démarche ISR dans la Zone euro pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). L'indice MSCI EMU est un indice large, représentatif des places boursières de la Zone euro. Il inclut les dividendes nets réinvestis.

La politique d'investissement repose sur une gestion active et consiste à sélectionner des actions d'entreprises considérées par la Société de Gestion comme occupant une position de leader global ou régional et en fonction de leurs qualités fondamentales (analyse fondamentale prenant en compte par exemple les perspectives de croissance, une valorisation attrayante...). La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche "Quality GARP" et ISR. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) la construction du portefeuille résultant d'une approche "bottom-up" et (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés. Le Fonds bénéficie du label ISR. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille du Fonds, éligible au PEA, est exposé en permanence à hauteur de 90% minimum sur les marchés actions de la Zone euro. L'exposition maximale du Fonds aux marchés actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera de 110% en engagement de l'actif net.

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et à percevoir des revenus réguliers et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

#### AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les revenus sont distribués.

La valeur liquidative par action est disponible sur [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) et auprès de la Société de Gestion.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement	5 ans EUR 10 000		
	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	

#### Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 2 170 -78.3%	EUR 2 280 -25.6%	
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 8 330 -16.7%	EUR 8 470 -3.3%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 10 810 8.1%	EUR 13 020 5.4%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre février 2015 et février 2020.
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 13 490 34.9%	EUR 16 910 11.1%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre novembre 2012 et novembre 2017.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

## Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS Bank, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis



Investissement de EUR 10 000

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans

Coûts totaux	EUR 353	EUR 1 170
Incidence des coûts annuels (*)	3.5%	1.8%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.2% avant déduction des coûts et de 5.4% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

### Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie

Si vous sortez après 1 an

Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à EUR 200
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0

### Coûts récurrents prélevés chaque année

Frais de gestion et autres frais	1.48% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 148
Coûts de transaction	0.05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 5

### Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques

Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	EUR 0
---------------------------------	---------------------------------------------------------------	-------

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée (RHP) : 5 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les ordres de souscriptions et de rachat sont reçus à tout moment et centralisés au plus tard à 12 heures 30 le jour du calcul de la valeur liquidative (J) et exécutés sur la base de cette valeur liquidative. Les opérations d'échange de titres entre les parts C et D sont centralisées au plus tard à 12 heures 30 le jour du calcul de la valeur liquidative (J) et exécutées sur la base de cette valeur liquidative. Les règlements afférents interviendront le deuxième jour ouvré suivant (J+2).

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

**DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris**

[dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com)

[www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)

## Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

**La taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

DNCA SRI EURO QUALITY

Legal entity identifier: 969500NFNFW53ABQIZ94

# Caractéristiques environnementales et/ou sociales

**Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?**

**Oui**                        **Non**

<input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissement durables ayant un objectif environnemental: ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 20% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables



## Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier ?

Le Fonds promeut des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale. L'équipe de gestion du fonds s'appuie sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le fonds prendra notamment en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres, etc.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants, etc.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale, etc.
- Notation globale de la qualité ESG.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.



Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* tient compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise basée sur une analyse extra-financière via l'outil propriétaire développé par la société de gestion (ABA), avec une approche « *best in universe* ». Il peut y avoir un biais sectoriel.

Le fonds n'a pas recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le fonds.

● **Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par le fonds pour les émetteurs privés sont :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le fonds est la notation ABA (cf. stratégie d'investissement) de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- La notation de la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette notation est basée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille du fonds,
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du fonds.

● **Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?**

Les objectifs des investissements durables du fonds sont les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social (voir ci-après),
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

**Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les incidences négatives de l'activité des émetteurs sur les objectifs environnementaux et sociaux sont directement intégrées à la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA (intégrant les principales incidences négatives pouvant entraîner une dégradation de la notation ABA en dessous du minimum).

En plus de l'intégration des principales incidences négatives dans la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA, DNCA Finance a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité et une trajectoire climat.

Dans ce contexte, la société de gestion a mis en place une politique d'exclusion :

- Charbon thermique et hydrocarbures non conventionnels
- Armements controversés
- Non-respect du pacte mondial des Nations Unies : émetteurs en anomalies sévères avec les principes du pacte mondiale des Nations Unies et intégrés dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion et exclus de tous les portefeuilles de la société de gestion.

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

— — — **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Les principales incidences négatives (PAI) font partie des indicateurs de performance collectés dans le cadre de l'analyse. Un niveau élevé d'incidences négatives impacte défavorablement la note ABA utilisé dans le processus d'investissement. Les émetteurs en anomalies sévères avec les principes du pacte mondiale des Nations Unies

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- mais non intégrés dans la liste des « *worst offenders* » - seront défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

— — — *Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations sont défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) sont exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous permet à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité éthique. Dès lors ces entreprises sont intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offender* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion utilise les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1) Extraire les sociétés avec des alertes « *Norms based* »,
- 2) Filtrer les sociétés non pertinentes,
- 3) Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Ethique,
- 4) Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offender* ».

*La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



## **Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Oui, \_\_\_\_\_

Le fonds tient compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives font partie de la notation Responsabilité d'Entreprise (cf. ci-après),
- La société de gestion a mise en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO2, intensité de CO2, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans le rapport annuel du fonds.

Non



## Quelle stratégie d'investissement ce produit financier suit-il ?

**La Stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon les facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

De façon synthétique, le processus d'investissement se décompose en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- Construction du portefeuille selon un approche « bottom-up » ;
- L'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés.

### La notation ABA : outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise

L'analyse de la Responsabilité d'Entreprise permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Chaque pilier est noté indépendamment par la Société de Gestion et pondéré en fonction de son importance par rapport à la société cible. Chaque pilier est décliné en un ensemble de critères, sélectionnés en fonction de la matérialité (corrélation avec la performance économique de l'entreprise) qui sont au nombre de 25 environ au total (tels que listés dans le tableau ci-dessous). Ces critères peuvent être la qualité de l'évaluation du conseil d'administration, la rémunération du PDG, l'impact sur la biodiversité, la politique climatique et l'efficacité énergétique, etc.

Axe Responsabilité	Critères	Indicateurs
Responsabilité Actionnariale	Respect des actionnaires minoritaires	Structure du contrôle Existence de pilule anti-OPA, limitation des votes
	Qualité du management	Taille et composition du comex Rotation des dirigeants, existence de contre-pouvoir
	Indépendance du Conseil et des comités	Qualité de la stratégie Taux d'indépendance du Conseil et des comités
	Rémunération du CEO	Séparation des pouvoirs CEO/Président Composition et taille du Conseil, jetons de présence
	Risques comptables	Transparence de la rémunération Cohérence du variable avec les objectifs et résultats
	Qualité de la communication financière	Pertinence des critères du bonus, conflit en AG Historique des litiges comptables (10 ans)
	Management environnemental	Changement de méthodes/reporting comptable Indépendance des CAC
Responsabilité Environnementale	Politique climat et efficacité énergétique	Confiance dans les guidances et transparence Historique des "profit warning"
	Régulation et Certification	Accessibilité du management Existence d'un SME et périmètre de reporting
	Impact biodiversité et externalités	Qualité et consistance du reporting, objectifs chiffrés Existence d'une gouvernance en cas de forte contribution
		Mise en place d'une politique d'efficacité énergétique Reporting précis et objectifs chiffrés

Axe Responsabilité	Critères	Indicateurs	
Responsabilité sociale	Culture d'entreprise et gestion RH	Position des RH dans la hiérarchie de l'entreprise Leadership and typologie de culture Modèle de croissance et gestion des restructurations	
	Santé et Sécurité	Mise en place des comités et procédures CHSCT Historique d'accidents du travail, niveau de reporting Transparence et périmètre des indicateurs	
	Climat social et conditions de travail	Qualité du dialogue social, jours de grèves, absentéisme Historiques de conflits sociaux Qualité des conditions de travail et respect des lois	
	Formation et gestion des carrières	Plan de formation et pyramide des âges Enjeux de transition spécifique sur le secteur Ancienneté des salariés et politique d'évolution interne	
	Promotion de la diversité	Part de femmes parmi les employés Part de femmes parmi les équipes managériales Programme d'attraction des talents	
	Attractivité et recrutement	Attractivité du secteur de l'entreprise (Glassdoor rating, average salary/FTE) Programme d'attraction des talents Capacité à recruter des compétences clés	
	Responsabilité sociétale	Qualité, sécurité et traçabilité produits	Processus de contrôle qualité produits Historique de défaut de qualité Enjeux de sécurité du consommateur Gestion interne ou externe de la R&D
		Capacité d'innovation	Flexibilité des prix et pouvoir de la marque Renouvellement produit et risque secteur & forte rupture
		Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Contrôle de la chaîne d'approvisionnement et modèle (intégré ou forte externalisation) Historique de défaut de la chaîne d'approvisionnement
		Satisfaction client et gain de part de marché	Politique de suivi de la satisfaction client Évolution PDM Qualité du réseau de distribution en B to B Historique des plaintes clients
Respect des communautés locales et droits humains		Respect des droits de l'homme, facilité du droit à opérer Intégration des communautés locales Historique des conflits locaux	
Cybersécurité et protection des données personnelles		Utilisation des données personnelles comme business model Protection des données sensibles et respect de la vie privée Mécanismes de protection contre les cyberattaques	
Corruption et éthique des affaires		Gouvernance et process de prévention de la corruption Opérations des pays à risque Historique pratique de corruption ou non éthique	
Cohérence fiscale		Alignement du taux d'imposition avec la présence économique locale Présence dans les paradis fiscaux Évolution des taux d'imposition sur 10 ans.	

De plus, le suivi du niveau de controverse est pris en compte directement dans l'appréciation de la Responsabilité d'Entreprise et peut affecter la notation.

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

**Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?**

D'une part, le fonds met en place une stratégie au travers de deux axes contraignants : les exclusions appliquées à l'ensemble de la société de gestion et les exclusions spécifiques liées à la stratégie.

Exclusions appliquées à l'ensemble de la société de gestion :

- Exclusions basées sur les violations du Pacte Mondial des Nations Unies : après analyse et décision du Comité éthique en présence de la Direction de la Gestion, les sociétés intègrent la liste des « *worst offenders* » établie par la DNCA Finance et,

- Exclusions des entreprises impliquées dans les activités de production d'hydrocarbures non conventionnels et les activités liées au charbon thermique (production de charbon thermique et génération d'électricité à base de charbon). Ces entreprises sont graduellement exclues des portefeuilles selon le tableau ci-dessous :

Activités	Dès 2022	Sociétés ayant leur siège social en Union Européenne ou OCDE		Sociétés ayant leur siège social hors OCDE	
		Exclusion dès décembre 2027	Exclusion dès décembre 2030	Exclusion dès décembre 2030	Exclusion dès décembre 2040
<b>Production de charbon thermique</b>	A partie de 10% du chiffre d'affaires	A partir de 5% du chiffre d'affaires	Sortie définitive (0% de chiffre d'affaires)	A partir de 5% du chiffre d'affaires	Sortie définitive (0% de chiffre d'affaires)
<b>Génération d'électricité à base de charbon</b>	A partie de 10% du chiffre d'affaires	A partir de 5% du chiffre d'affaires	Sortie définitive (0% de chiffre d'affaires)	A partir de 5% du chiffre d'affaires	Sortie définitive (0% de chiffre d'affaires)

Activités		Exclusion dès décembre 2027	Exclusion dès décembre 2030	Exclusion dès décembre 2030	Exclusion dès décembre 2040
<b>Production d'hydrocarbures non conventionnels</b>	A partie de 10% du chiffre d'affaires	A partir de 5% du chiffre d'affaires	Sortie définitive (0% de chiffre d'affaires)	A partir de 5% du chiffre d'affaires	A partir de 5% du chiffre d'affaires

Les exclusions spécifiques lié à la stratégie du fonds concernent :

- L'exclusion des émetteurs ayant un haut profil de risque en termes de Responsabilité d'Entreprise (notation inférieure à 2 sur 10),
- Les exclusions sectorielles telles que définie dans la politique d'exclusion émise par la société de gestion.

Les exclusions appliquées qui sont détaillées dans la « Politique d'Exclusion » et la « Politique d'Investissement Responsable » de la société de gestion sont contraignantes. De plus amples détails à ce sujet sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (<https://www.dnca-investments.com/expertises/isr>). Le détail de la politique d'exclusion du fonds sont également disponibles sur simple demande auprès de la Société de Gestion.

Par ailleurs une politique stricte d'exclusion des armes controversées et d'exclusion sectorielle est mise en place et disponibles sur le site internet de la société de gestion (<https://www.dnca-investments.com/expertises/isr>).

D'autre part, le fonds est également tenu de respecter sa proportion minimale d'investissements durables qui s'élève à 20%.

● **Quel est le taux minimal d'engagement pour réduire la portée des investissements envisagés avant l'application de cette stratégie d'investissement ?**

Le fonds applique une réduction minimum de son univers d'investissement de 20% avec une approche « *best in universe* » comme décrit dans le prospectus.

● **Quelle est la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements ?**

La gouvernance est l'un des axes d'évaluation de la Responsabilité d'Entreprise : la Responsabilité actionnariale. Elle fait l'objet d'une notation sur 10 basée sur 6 critères : la qualité du management, la qualité des conseils d'administration et comités, la rémunération du président, la qualité de la communication financière, les risques comptables et le respect des actionnaires minoritaires. Environ 30 indicateurs de performance permettent d'évaluer les pratiques liées à la gouvernance avec ces 6 critères. De plus, les controverses liées aux bonnes pratiques de gouvernance viennent impacter la note globale.

Les pratiques de **bonne gouvernance** concernent des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.



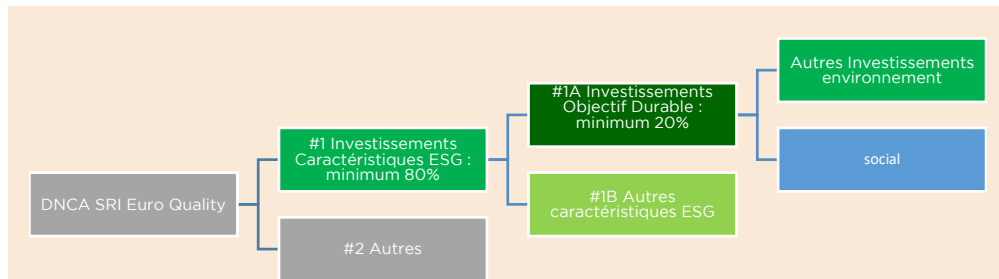
## Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ?

Le fonds investit au minimum 80% de son actif net dans actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 20% au moins de ces investissements sont considérés comme des investissements durables.

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires pour** refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements
- **Des dépenses d'investissements** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles



**#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

**#2 Autres:** Comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** couvre :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés avec des caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissement durable.

### Comment l'utilisation de produits dérivés atteint-elle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?

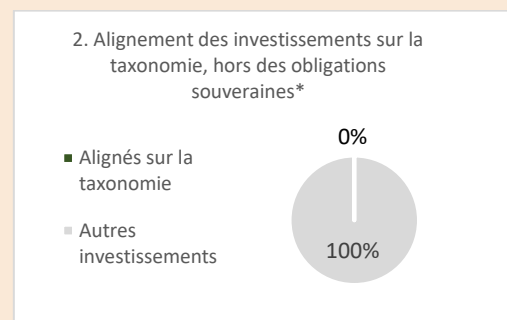
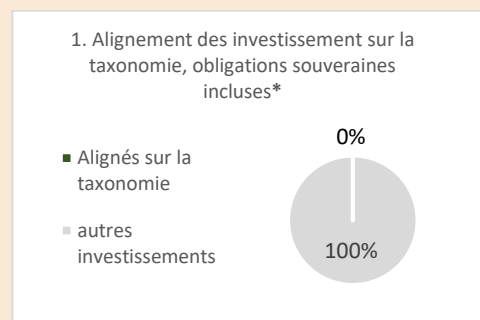
Le fonds n'investit pas dans des dérivés visant à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds.



### Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Non Applicable.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures

● **Quelle est la part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes est de 0%.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



**Quelle est la part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnementale qui ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

Le fonds ne se fixe pas de part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental (pilier « E ») bien que la part d'investissements durables (piliers « E » et/ou « S ») représente au moins 20% des investissements directs (hors dérivés, liquidités et équivalent dont des OPCVM monétaires). Le fonds investit dans des actifs ayant des objectifs environnementaux et sociaux sans s'engager sur une part minimale d'investissements durable avec un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie.



**Quelle est la part minimale d'investissements durables sur le plan social ?**

Le fonds ne se fixe pas de part minimale d'investissements durables sur le plan social (pilier « S ») bien que la part d'investissements durables (piliers « E » et/ou « S ») représente au moins 20% des investissements directs du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent dont des OPCVM monétaires). Le fonds investit dans des actifs ayant des objectifs environnementaux et sociaux sans s'engager sur une part minimale d'investissements durable avec un objectif environnemental.



**Quels investissements sont inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Le fonds peut investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments sont inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'ont pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments peuvent être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du fonds ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'y a pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



**Un indice spécifique a-t-il été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet ?**

L'indicateur de référence du fonds n'a pas vocation à être aligné avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le fonds.

● **Comment l'indice de référence est-il en permanence aligné sur chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?**

Non applicable.

● **Comment l'alignement de la stratégie d'investissement sur la méthodologie de l'indice est-il garanti en permanence ?**

Non applicable.

● **En quoi l'indice diffère-t-il d'un indice de marché large pertinent ?**

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet ?

- **Où trouver la méthode utilisée pour le calcul de l'indice désigné ?**

Non applicable.

### **Où puis-je trouver en ligne davantage d'informations spécifique au produit ?**



De plus amples informations sur le produit sont accessibles sur le site internet : <https://www.dnca-investments.com/fonds/dnca-sri-euro-quality/parts/rc-fr00100217333>